E X T R A I T

Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon du 15 juin 2026

Présidence : Madame Fabienne BOLAY

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la Municipalité et les différentes commissions,

Décide

➔ **D'accepter le préavis municipal N° 01/2026 – Comptes 2025,**

➔ **D'accepter le préavis municipal N° 02/2026 – Arrêté d'imposition 2027,**

➔ **D'accepter le préavis municipal N° 03/2026 – Révision du Plan d'affectation communal (PACom)**

➔ **D'accepter le préavis municipal N° 04/2026 – Modification de l'annexe au règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux**

➔ **D'accepter le préavis municipal N° 05/2026 – Modification des statuts de l'Association intercommunale du SDIS Haute-Broye**

➔ **D'accepter le préavis municipal N° 06/2026 – Demande d'un crédit de CHF 35'000.00 pour la réfection du couvert de la pompe ECA 87, parcelle RF 43**

ainsi délibéré en séance du 15 juin 2026.

La Présidente

Fabienne Bolay

CONSEIL GENERAL CHAVANNES s/MOUDON

La secrétaire

Laeticia Dutoit